

Livre blanc



GUIDE PRATIQUE DE LA RECONVERSION PROFESSIONNELLE

infrep.org

Sommaire

1

Êtes-vous concerné.e par la
reconversion professionnelle ?

page 3

2

Reconversion professionnelle :
par quoi faut-il commencer ?

page 7

3

Les autres questions qu'il faut se poser
(pour garder les pieds sur terre)

page 13

4

Comment financer sa reconversion
professionnelle en fonction de son statut ?

page 15

5

Foire aux Questions

page 19

Pour commencer...

Un changement de carrière, s'il est bien réalisé, peut être un nouveau départ vers un avenir épanouissant sur les plans personnel et professionnel.

Cela implique cependant que la reconversion, quel que soit l'âge à laquelle elle s'opère, soit basée sur un travail préliminaire qui consiste à réfléchir sur :

- Ses motivations,
- Le(s) métier(s) à envisager,
- Les formations permettant d'y accéder,
- Et les nouveaux objectifs fixés.

Ce guide de la reconversion professionnelle aborde l'essentiel en toute objectivité, en commençant par poser une question simple :

Êtes-vous concerné.e par la reconversion professionnelle ?

Vous y trouverez les grandes étapes de la reconversion professionnelle, les moyens de financement et les questions à se poser... pour terminer par des questions fréquemment posées, en lien avec cette étape importante de la vie.

Êtes-vous concerné.e par la reconversion professionnelle ?

La reconversion professionnelle n'implique pas simplement un changement de poste. Elle concerne un changement de métier, parfois de secteur et/ou de statut professionnel.

Se reconvertir, c'est s'orienter vers une voie qui vous ressemble. Mais d'abord, il faut avoir pris le temps de réfléchir en profondeur et d'étudier le champ des possibles.

De nos jours, rares sont les personnes qui font carrière dans une seule et même entreprise tout au long de leur vie.

Entre routine, besoin de changement, évolutions limitées, les raisons qui motivent le changement professionnel sont nombreuses.

Tout individu qui se pose la question de la reconversion professionnelle fait nécessairement face, à un moment ou à un autre, à des doutes :

- **Que se passera-t-il si votre nouveau métier ne vous plaît pas ?**
- **Trouverez-vous facilement un emploi dans la voie dans laquelle vous vous destinez ?**
- **Comment financerez-vous vos formations ?**

Aux questions liées à la reconversion professionnelle, viennent se greffer autant d'éléments pouvant être sources de stress et de frustration.

Il faut le savoir et il faut l'accepter : **la reconversion professionnelle implique une prise de risque.** Néanmoins, pour maximiser vos chances de réussite, il est essentiel de calculer et d'anticiper le risque en question avant même de prendre toute décision.





64%

des personnes attestent d'un meilleur épanouissement professionnel après leur reconversion.



29%

des Français envisagent l'entrepreneuriat ou la reprise d'une entreprise.

Source : OpinionWay 2020



86%

des Français affirment que changer de métier est une bonne chose.

Source : Odaxa



60%

près de 6 actifs sur 10 ont déjà changé d'orientation professionnelle au cours de leur vie.

Source : Afpa

Être en quête de sens, qu'est-ce que ça veut dire ?

Le sens, dans la vie professionnelle, c'est la flamme qui vous anime. C'est ce qui vous fait lever tous les matins et vous fait aimer votre travail, l'entreprise pour laquelle vous œuvrez, ses valeurs et sa culture. Sans cette notion de sens, il n'y a pas de motivation et les tâches à effectuer sont généralement accompagnées de frustration.

Au travail, la recherche de sens se trouve dans la valorisation de soi et de son travail. Elle vous permet de vous sentir utile et de savoir que vos compétences et connaissances sont mises à contribution.

Pour avancer, professionnellement comme sur le plan personnel, il faut traverser les périodes de doute. Les remises en question, même si elles sont parfois difficiles, sont essentielles. C'est exactement lors de ces périodes charnières que l'on réfléchit à donner du sens à sa vie. C'est également à ce moment que l'on se pose des questions dans lesquelles les aspects humain, financier et intellectuel s'entremêlent.



Changer et évoluer pour **les bonnes raisons**

Vous êtes concerné.e par la reconversion professionnelle si vous souhaitez changer de métier pour les bonnes raisons. À différentes étapes d'un parcours professionnel, nos motivations, nos envies et nos priorités changent. Il est tout à fait normal de se demander si le métier que l'on fait correspond encore à celui que l'on a choisi.

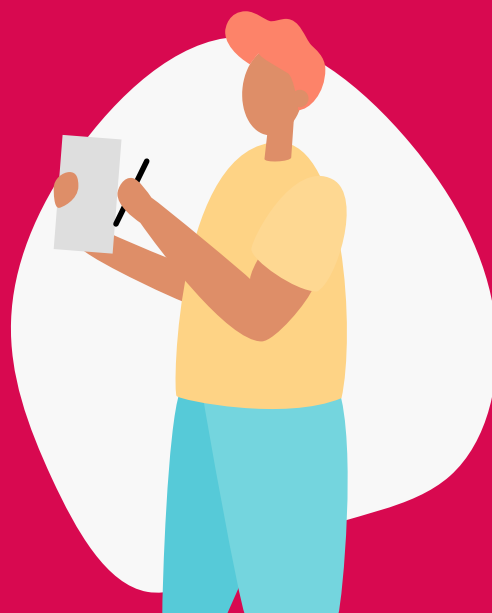
C'est généralement lorsque le mal-être s'installe que les questions importantes surgissent :

- Êtes-vous encore attiré.e par votre métier actuel ?
- Est-ce vous qui avez choisi votre métier... ou bien est-ce votre métier qui vous a choisi ?
- Votre occupation actuelle est-elle en rapport avec votre formation ?

Dans tous les cas, le mal-être ressenti, même s'il est un indicateur important, n'est pas forcément la seule raison d'un futur changement.

Lorsque le doute s'installe, qu'il est plus que passager, il est temps d'écouter et d'interpréter les signaux. Et avant de vous lancer, il faut impérativement étudier les motivations qui expliquent votre volonté de changement professionnel.

Pour vous aider, essayez de passer en revue chacun des motifs suivants en leur attribuant un ordre d'importance par rapport à votre volonté de reconversion professionnelle.



Posez-vous la question : Êtes-vous heureux dans votre job ?



Il est important, lorsque vous considérez l'ensemble des éléments ci-dessus, d'être sincère avec vous-même.

N'inventez pas d'excuse et regardez les choses objectivement en considérant l'instant présent. Par exemple, il est possible que vous ne supportiez plus l'ambiance de travail, que vos collègues ne vous correspondent plus, que la collaboration avec certaines personnes soit difficile...

Posez-vous ensuite la question de savoir si votre volonté de changement est ponctuelle ou si, au contraire, elle est installée depuis un certain temps et que vos efforts n'aboutissent pas.

Un regard objectif sur la reconversion professionnelle

Les idées reçues sur la reconversion professionnelle sont nombreuses. Si l'on s'en tient aux statistiques, les tendances mises en avant par le cabinet Hays en septembre 2018 offrent une vue d'ensemble sur le phénomène.



52%

La reconversion professionnelle concerne **davantage les hommes (52%)** que les femmes (48%).



68%

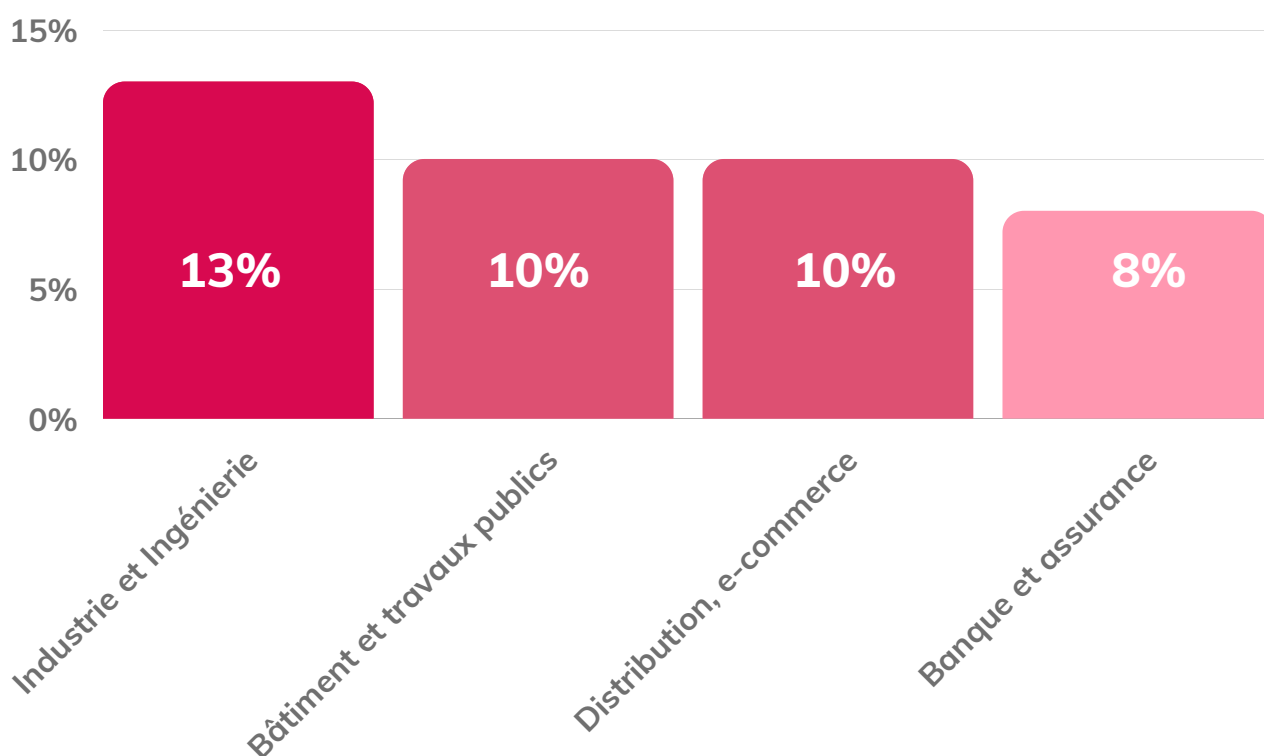
Des concernés par la reconversion **sont des baby-boomers et les personnes issues de la génération X.**



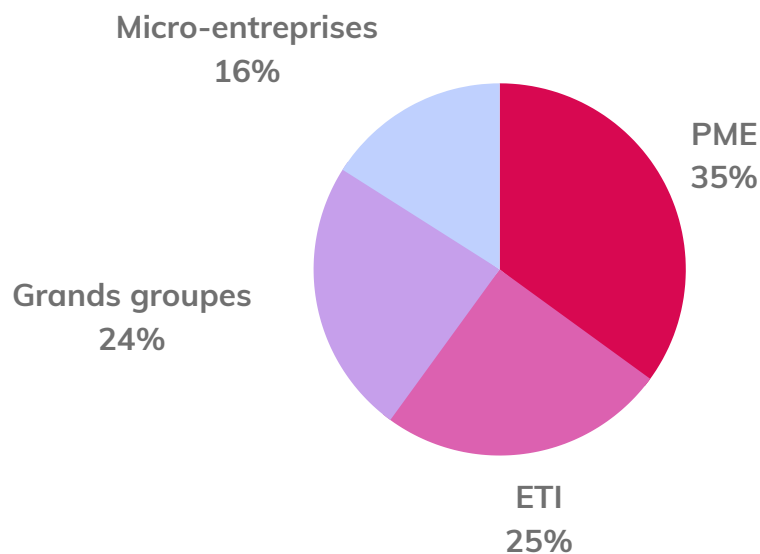
48%

Des cadres **souhaitent changer de métier** contre 45% de non-cadres.

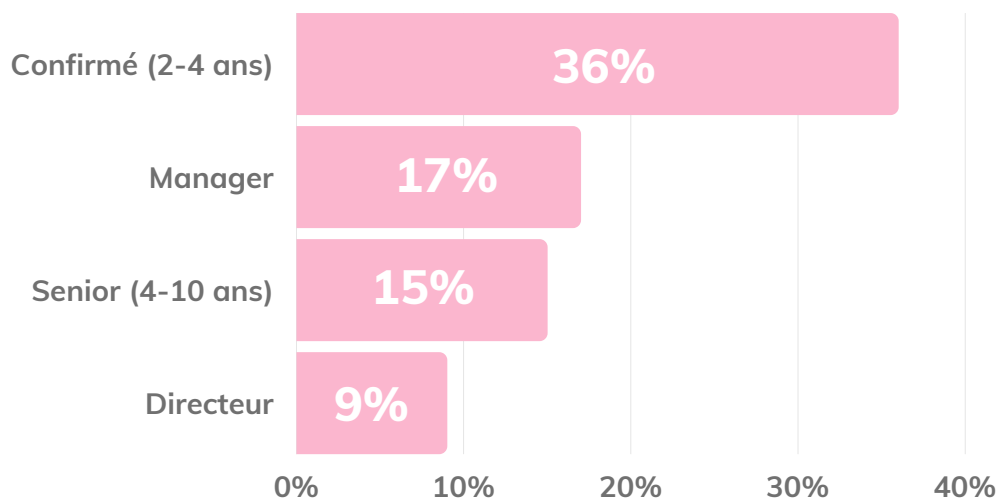
Les principaux secteurs d'activité touchés par la reconversion professionnelle



Répartition dans les différents types de structures



Le niveau d'ancienneté



Bien évidemment, les éléments ci-dessus sont tirés de statistiques. Il convient donc de ne pas les prendre au pied de la lettre.

Ils donnent néanmoins un aperçu des populations concernées actuellement par la reconversion professionnelle et de constater que cette dernière est bien plus qu'un phénomène de mode ou une tendance marginale.



Reconversion professionnelle : par quoi faut-il commencer ?

Penser au changement est une chose, se lancer vers le changement en est une autre...
Réussir sa reconversion professionnelle, c'est en être acteur à part entière.
Les points positifs, en contrepartie des risques, sont nombreux.

Mais d'abord, il convient de faire une pause, prendre du recul et s'accorder le temps pour faire le point.

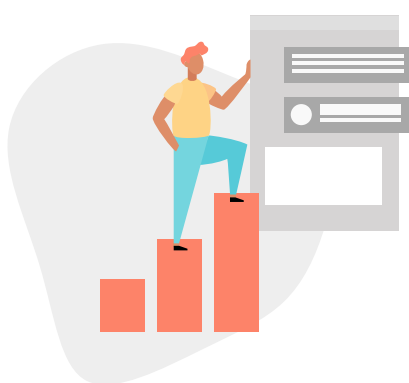
Prenez le temps de vous poser **les bonnes questions**

Ceux et celles qui n'ont jamais envisagé la reconversion professionnelle en ont une idée souvent erronée. Il est important de commencer par vous dire qu'il n'y a aucune honte à avoir ! Votre métier ne vous convient plus et vous souhaitez passer à autre chose. Le simple fait de penser à la reconversion prouve que vous avez envie d'aller de l'avant et vous construire un avenir qui vous ressemble...

Commencez par vous poser les bonnes questions. Pour quelles raisons souhaitez-vous changer de voie ? Prenez de la hauteur pour mieux constater la situation. Faites la liste des choses que vous n'aimez pas dans votre vie professionnelle actuelle, mais également celles que vous aimez. Demandez-vous si le besoin que vous ressentez semble passager ou s'il est présent depuis quelque temps déjà. Ensuite, réfléchissez à ce qui vous ferait vraiment vous sentir bien et aller de l'avant.



Deux bilans : le Conseil en Évolution Professionnelle et le Bilan de Compétences



Les spécialistes de l'emploi et de la formation l'affirment haut et fort : le CEP (Conseil en évolution professionnelle) et le bilan de compétences sont les premières étapes d'une reconversion professionnelle réussie. Ils permettent de faire le point sur ses atouts et ses centres d'intérêt, au même titre que sur des compétences essentielles et des axes d'amélioration.

Le CEP (Conseil en Évolution Professionnelle)

Dispositif d'accompagnement gratuit et personnalisé, le CEP permet à quiconque de faire le point sur sa situation professionnelle.

Sur la base d'un entretien individuel visant à analyser sa situation professionnelle, le CEP aboutit à un conseil dont la finalité est de définir son projet professionnel. Il inclut également l'accompagnement dans la mise en œuvre du projet.

Salariés du secteur privé, agents du secteur public, travailleurs indépendants, demandeurs d'emploi, artisans, professions libérales, microentrepreneurs, jeunes sortis du système scolaire sans qualification ni diplôme : le CEP concerne un large nombre de publics très différents.



Le Bilan de Compétences

Au titre du décret n°2016-1367 du 12 octobre 2016, le bilan de compétences est éligible au CPF (Compte personnel de formation). Ce mode de financement est celui qui est le plus largement utilisé, sauf si l'employeur est d'accord pour prendre en charge une partie de la formation.

L'examen de votre parcours et de vos compétences acquises et transférables vous ouvrira la voie vers d'autres horizons, tout en tenant compte de vos contraintes personnelles, familiales, etc.

Lors du bilan de compétences, vous êtes accompagné.e d'un.e spécialiste, et prenez le temps de faire le point sur vos acquis, vos compétences et vos motivations. L'analyse est faite sur vos savoirs, savoir-être et savoir-faire, ainsi que vos aspirations profondes. Vous pourrez ainsi prendre le recul nécessaire pour envisager votre avenir professionnel et vous ouvrir à de nouvelles perspectives d'évolution et envisager l'avenir en toute objectivité.



Réservez votre bilan
de compétences



Envisagez une (des) formation(s)

Dans certains cas, à l'issue du bilan de compétences, le projet professionnel nécessite un complément de formation. L'objectif est de combler un écart entre les compétences acquises et les exigences du marché de l'emploi dans lequel vous vous trouvez. Il se peut également que la formation devienne un élément majeur de la reconversion, par exemple si votre projet équivaut à une véritable rupture dans votre parcours professionnel.

Une formation qualifiante et/ou certifiante est donc la clé qui vous ouvrira les portes vers un nouveau métier. Avec une formation sanctionnée par un diplôme reconnu en poche, vous avez un atout supplémentaire à présenter à un futur employeur lors de votre recherche d'emploi.

La durée de la formation variera en fonction de vos besoins spécifiques et du niveau que vous souhaitez atteindre.



Les formations métiers

Liées à un secteur d'activité, elles permettent de se **diriger vers un métier en lien avec ses aspirations** et de faire progresser une carrière.

Découvrez les formations métiers



Les formations transversales

L'objectif est de vous permettre de **vous perfectionner dans un domaine précis** :

- Français,
- Informatique,
- Compétences numériques...

Découvrez les formations transversales



L'accompagnement professionnel

Il se présente comme un véritable coup de pouce pour **faire le point et pour évoluer**. Bilan de compétences, VAE... un consultant est à vos côtés pour examiner vos besoins et vous aider à avancer.

Découvrez l'accompagnement professionnel



Zoom sur la VAE

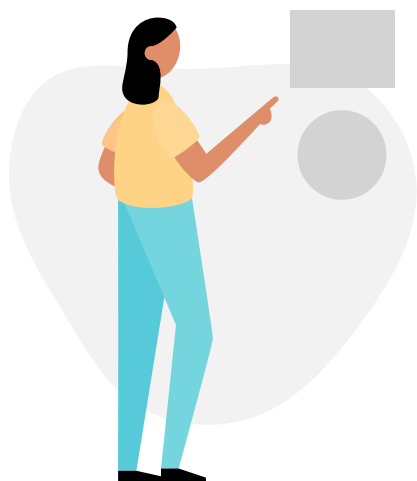
La Validation des Acquis de l'Expérience (VAE) permet d'obtenir un diplôme correspondant à son expérience lorsque l'on est déjà en activité, sans être obligé.e de suivre une formation.

Elle se déroule en dehors du temps de travail et présente de nombreux avantages :

- Elle permet de **valoriser des compétences acquises** dans le cadre d'une expérience professionnelle.
- Elle offre une **reconnaissance personnelle**.
- Elle constitue un excellent **moyen d'évoluer professionnellement**.



Analysez les besoins du marché



Avoir un projet professionnel est une excellente chose. Il est néanmoins essentiel que ce projet soit atteignable. **Il faut donc impérativement rester objectif.** Pour ce faire, un tour d'horizon des métiers qui recrutent aujourd'hui, de ceux qui recruteront demain, est une excellente idée.

Comme évoqué précédemment, la reconversion professionnelle est une formidable aventure, mais elle implique nécessairement une prise de risque. **Vous allez être amené.e à sortir de votre zone de confort et devez rester très vigilant.e quant aux risques encourus.** En analysant le marché et en intégrant une notion géographique dans votre étude, vous comprendrez mieux les besoins des entreprises et pourrez réfléchir aux stratégies à mettre en place pour surmonter les barrières et éliminer les freins.

C'est notamment au cours de cette analyse que vous pourrez identifier des formations qui répondent à un (des) besoin(s). Par exemple, que vous travailliez dans le secteur privé ou public, quel que soit votre âge, quel que soit votre niveau de qualification, vous aurez plusieurs possibilités :



L'orientation vers des formations de courte durée pour accéder à un métier qui vous attire



La reprise d'études en vue d'acquérir un diplôme et/ou passer un concours



Vous former tout en restant en emploi, privilégiant ainsi la sécurité

Vous aurez ensuite le choix du dispositif de formation :

- Une formation adaptée aux besoins du territoire, financée par le Conseil Régional
- Une formation en alternance vous permettant de vous former en ayant le statut de salarié, donc d'être rémunéré.e en parallèle
- Une formation qualifiante, dispensée par un établissement reconnu ou par un organisme privé
- Une formation à distance, vous permettant un maximum de flexibilité



Les aides et financements permettant de suivre une formation sont nombreux.

De l'AIF (Aide individuelle à la formation) à l'utilisation de votre Compte Personnel de Formation (CPF), en passant par la Prestation d'Orientation Professionnelle Spécialisée (POPS), il est important de se renseigner en amont pour bénéficier des aides auxquelles vous avez droit pour suivre une formation.

En réalité, les aides auxquelles vous serez éligible dépendent de votre statut.

Ainsi, les salariés ont souvent recours au CPF ou au CPF de transition.

Les demandeurs d'emploi, quant à eux, ont tendance à se tourner vers les actions conventionnées et les POEC, voire les POEI si le bénéficiaire a identifié une entreprise susceptible de le recruter.

Les autres questions qu'il faut se poser (pour garder les pieds sur terre)

Se reconverter professionnellement, c'est partir de l'existant pour atteindre un objectif. C'est également prendre en compte un ensemble d'aspects liés à des éléments importants : logistique, finance, équilibre entre vie professionnelle et vie privée...

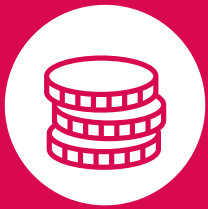
Si vous vous êtes déjà posé.e les bonnes questions par rapport à votre reconversion professionnelle, il y en a d'autres qu'il faut impérativement inclure dans votre réflexion.



Pour vous aider à garder les pieds sur terre, voici un tableau en page suivante qui synthétise les questions qu'il convient de se poser dès le début.

À vous d'y répondre le plus sincèrement possible pour vous conforter – ou non – dans l'idée qu'une reconversion professionnelle est faite pour vous. Vous constaterez que certaines questions sont d'ordre personnel, tandis que d'autres prennent en compte les autres membres de votre foyer (conjoint.e, enfants à charge, etc.).

En effet, **la reconversion professionnelle est une décision et un changement qui impactent une personne, mais également tous ceux et celles qui l'entourent.** C'est pourquoi il est important de les incorporer dans le processus de réflexion dès le début.



Finances

- Quelles sont les implications financières de mon projet de reconversion ?
- Que prévoir en cas de perte temporaire de salaire ?
- De combien ai-je besoin pour vivre ?



Équilibre vie privée et vie professionnelle

- De combien de temps est-ce que je dispose pour m'occuper des aspects pratiques de ma reconversion ?
- Suis-je prêt.e à modifier le temps que j'accorde à différentes activités :
 - Temps de travail
 - Temps de trajet
 - Loisirs
 - Autres contraintes personnelles
- Quel(s) impact(s) ma reconversion entraîne-t-elle sur le plan privé (déménagement, enfants, activités extra-professionnelles...) ?
- Que vais-je devoir mettre de côté pour m'occuper de ma reconversion professionnelle ?



Personnalité & relation avec soi-même et avec les autres

- Suis-je ouvert.e au changement ?
- Suis-je prêt.e à faire face à l'inconnu ? Ai-je une bonne résistance au stress ?
- Quel(s) risque(s) ma reconversion professionnelle implique-t-elle (pour moi, pour mes proches) ?
- Mon changement de statut me paraît-il important (ex : passer du statut de salarié au statut de libéral ou inversement) ?
- Puis-je faire face à l'incertitude ?
- Suis-je objectif.ve par rapport au contexte dans lequel s'inscrit mon projet ?
- Ai-je suffisamment confiance en moi ou ai-je encore des doutes ?
- Vais-je trouver un emploi ? Que va penser ma famille ? Pourrai-je gagner ma vie ?

Comment financer sa reconversion professionnelle en fonction de son statut ?

En fonction de votre situation actuelle, il existe **plusieurs moyens de financer votre reconversion professionnelle**.



**Vous êtes
travailleur
indépendant**

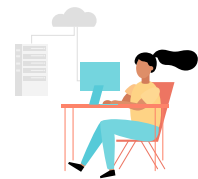


**Vous êtes
salarié.e**



**Vous êtes
demandeur
d'emploi**

Vous êtes travailleur indépendant



À partir du moment où vous versez une contribution à la formation professionnelle auprès du Fonds d'Assurance Formation (FAF) dont vous dépendez, **vous bénéficiez de votre propre Compte Personnel de Formation (CPF)** et pouvez prétendre au financement de votre reconversion professionnelle.

Vous pourrez ainsi **demander le financement de tout ou partie de la formation choisie** en mobilisant votre droit individuel.

Vous êtes salariés



En 2018, la loi « Pour la liberté de choisir son avenir professionnel » a donné naissance à de nombreux dispositifs qui permettent aujourd’hui aux salariés d’envisager leur reconversion sereinement.

1- Le Compte Personnel de Formation (CPF)

Le CPF permet à toute personne active d’acquérir des droits à la formation. Vous pouvez l’utiliser pour réaliser un bilan de compétences, une VAE (Validation des Acquis par l’Expérience), choisir une formation répertoriée au RNCP ou enregistrée dans le répertoire spécifique correspondant à des compétences professionnelles complémentaires aux certifications professionnelles.

2- La promotion par alternance (Pro-A)

Né de la loi du 5 septembre 2018, le dispositif intitulé « Reconversion ou promotion par alternance, Pro-A », permet aux salariés – notamment ceux dont la qualification est insuffisante au regard de l’évolution des technologies ou de l’organisation du travail – de favoriser leur évolution ou promotion professionnelle et leur maintien dans l’emploi.

3- Plan de développement des compétences

En place depuis janvier 2019, le Plan de développement des compétences est un dispositif qui vise à faire accompagner les salariés par l’entreprise en assurant leur adaptation à leur poste de travail et en les faisant évoluer. Ce plan confère, à l’entreprise, la prise en charge des actions de formation éligibles auprès de son opérateur de compétences.

4- Le CPF de transition (CPFT)

Vous permet, si vous êtes salarié.e, de financer une formation qualifiante en vue d’évoluer professionnellement ou de changer de métier. Un coup de pouce intéressant dans le cadre d’une reconversion professionnelle.

Vous êtes demandeur d'emploi



Pour lever les freins financiers liés à la reconversion professionnelle des demandeurs d'emploi, il existe également des dispositifs adaptés :

1- Le Compte Personnel de Formation (CPF)

Le CPF est également accessible aux demandeurs d'emploi ! **À tout moment, vous pouvez l'utiliser pour financer votre formation, sous condition d'éligibilité.**

2- L'Aide Individuelle à la Formation (AIF)

L'AIF peut venir abonder votre CPF **dans le cadre d'une formation validée par Pôle Emploi.** Cette aide est intéressante dès lors que les dispositifs de financement existants ne peuvent pas prendre en charge intégralement votre projet de formation.

3- L'Action de Formation Conventionnée (AFC)

Que vous bénéficiiez de l'ARE ou non, vous pouvez, en tant que demandeur d'emploi, prétendre à l'AFC. Il s'agit d'un dispositif permettant **d'envisager plus rapidement un retour sur le marché du travail, en acquérant des compétences essentielles à certaines activités.** Par exemple, si vous avez des lacunes en français ou en langues étrangères, l'Action de Formation Conventionnée est une option envisageable en tant que demandeur d'emploi.

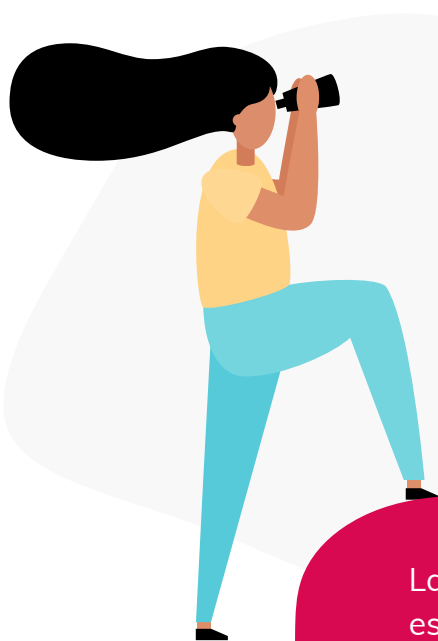
4- La POEI (Préparation Opérationnelle à l'Emploi individuelle)

Les **demandeurs d'emploi ayant reçu une proposition d'emploi** (CDD d'au moins 12 mois ou CDI, contrat de professionnalisation, contrat d'apprentissage d'au moins 12 mois) **qui requiert une formation pour adapter leurs compétences, peuvent prétendre à la POEI.** Il s'agit d'un dispositif mis en place par Pôle emploi ou par l'entreprise qui recrute, en lien avec l'opérateur de compétences (OPCO), pouvant prendre en charge jusqu'à 400 heures de formation.



Foire aux questions

Les questions liées à la reconversion professionnelle sont nombreuses. Dans cette partie, nous vous proposons de répondre aux questions les plus fréquentes.



Comment choisir son prochain job ?

La question du choix du prochain métier est essentielle. Elle n'est pas simple. Alors que, pour certaines personnes, le métier ou le domaine vers lequel se tourner est une évidence, ce n'est pas le cas pour tout le monde.

Dans ce cas, un travail d'introspection est nécessaire. Le bilan de compétences est le meilleur outil pour bien démarrer le processus de réflexion. Il vous donnera une bonne idée de vos compétences, savoir-être, savoir-faire et autres atouts, ainsi qu'une vision objective de la réalité économique du marché du travail vers lequel vous souhaitez vous diriger.

À quel âge est-il préférable de faire une reconversion professionnelle ?



Il est possible de se reconvertir à tout âge ! En début de carrière, lorsque l'on se rend compte que le métier que l'on fait ne correspond pas à nos ambitions ; à 40 ans, lorsque l'on a eu le temps d'acquérir une certaine expérience et que l'on se sent prêt à mettre son énergie au service d'un projet de vie ; après 50 ans, lorsque l'on aspire à quelque chose de différent et que le besoin d'accomplissement de soi s'affirme...

Vers quel métier se tourner pour réussir sa reconversion professionnelle ?



À tout moment, en fonction de la conjoncture, certains secteurs apparaissent plus saturés que d'autres. Néanmoins, en évaluant vos opportunités en toute objectivité, en mesurant vos atouts, il est possible d'être au rendez-vous. Ceci implique, bien évidemment, une étude initiale approfondie, et ce avant d'entamer vos démarches.



Comment financer une reconversion professionnelle ?

Selon votre statut actuel, salarié, demandeur d'emploi ou indépendant, il existe des dispositifs d'aide au financement d'une reconversion professionnelle. Ces derniers sont abordés dans une partie dédiée notre livre blanc.

Y a-t-il des pièges à éviter ?

L'un des principaux pièges à éviter concerne les motivations liées au changement. Qu'il s'agisse de routine, de dégoût, de pression trop forte ou d'ambiance délétère au travail, il est important de vous poser les bonnes questions.

Ensuite, il est important de ne pas sauter le pas en étant assailli.e de doutes. C'est pour cette même raison que le bilan de compétences constitue une étape importante et intéressante, car il permet d'aborder les choses en toute objectivité.



**À VOS CÔTÉS
POUR ATTEINDRE
VOS AMBITIONS !**

infrep.org

